

FICHE PROGRAMME FORMATION**PUBLIC :**

- Opérateurs de diagnostics techniques

OBJECTIFS :

- Connaître les nouveautés réglementaires, législatives et les évolutions technologiques.
- Travailler et approfondir ses compétences sur :
 - Connaissances générales sur le bâtiment
 - Biologie des termites en métropole
 - Réglementation
 - Bois, matériaux dérivés, agents de dégradation et durabilités
 - Méthodes et moyens de lutte contre les termites
 - Equipements nécessaires à la mission

PRÉREQUIS :

- Être certifié dans le domaine concerné.

PÉDAGOGIE & EVALUATION

- Quiz de positionnement en ligne permettant d'identifier les points forts et besoins particuliers des apprenants (pédagogie différenciée)
- Exposés dynamiques, échanges de pratique, retours d'expériences.
- Un QCM final corrigé avec le formateur, permet de valider les acquis de la formation.

ANIMATEUR :

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PROGRAMME :

Conformément à [l'arrêté du 24 décembre 2021](#)

M1 - Nouveautés réglementaires, normatives et législatives

- Les points incontournables de la réglementation
- Les obligations liées au rapport

M2 - Les connaissances fondamentales définies par l'arrêté

- Bois, matériaux dérivés, agents de dégradation et durabilités
- Biologie des termites dans les DROM

M3 - Les incontournables de l'état

- Méthodes et moyens de lutte contre les termites
- Equipements nécessaires à la mission et méthodologie

M4 - Cas pratiques & retour d'expériences

- Mise en pratique à partir d'exemples didactiques
- Exemples de situations pratiques apportées par les participants

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur www.upnpro.fr
-

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur www.upnpro.fr